

## PROJET CONSTRUCTIF

# Un habitat nomade « fait maison »

Dans le cadre d'un projet pédagogique, Lars Herbillon a imaginé une micro-maison écologique, autonome et nomade à petit prix. Demeurant à Fréland, le jeune homme cherche un hangar pour construire sa maison, dès qu'il aura réuni le financement nécessaire. Premier prix d'un concours régional, un premier chèque vient de tomber...

Anne Vouaux

Quand il était enfant, comme beaucoup d'autres, Lars Herbillon rêvait de construire une cabane, « mais déjà habitable ». À 17 ans et demi, il en rêve toujours et vient de concevoir une grande cabane habitable, dite aujourd'hui « Tiny house » : « C'est un micro-habitat écologique, économique, autonome en énergie, sur roues ou non, où l'on vit toute l'année ou non. » Un projet tellement séduisant qu'il vient de remporter le 1<sup>er</sup> Prix des Jeunes qui osent du Crédit Mutuel, district de Colmar : un chèque de 700 € lui a été remis la semaine dernière, première pierre apportée au budget prévisionnel de 22 000 € environ. À l'heure des solutions alternatives aux pratiques énergivores, du nomadisme grandissant et de la quête d'autonomie à tous niveaux de la société, sa micro-maison pourrait bien occuper une plus large place qu'il n'y paraît.

## Pensée pour rouler sur route

Née dans le cadre d'un projet pédagogique de l'école Steiner, à Colmar, où il est en 11<sup>e</sup> année (équivalent de la 1<sup>re</sup> en lycée classique), la micromaison prend sérieusement forme depuis août dernier et révèle l'ampleur de la tâche... « Comme je n'ai pas toutes les compétences d'un professionnel, je me suis adressé à un menuisier, à un électricien, à un plombier... », commente sérieusement Lars Herbillon, déjà bien rodé à sa communication, devançant les questions. Pour la forme, l'agencement et certains aspects techniques, il a demandé conseil à deux architectes : sa tante, ainsi que Thomas Weulersse, de Soultzbach-les-Bains, très actif en architecture alternative et passive. « Il faut aussi respecter la législation en matière de poids et taille pour rouler sur la route. »

Atouts de cette Tiny house : ne pas avoir besoin de permis de construire, être libre de déménager sa maison à tout moment, optimiser l'espace intérieur, limiter son impact sur l'environnement. « Chaque espace est pensé en double fonction. Il n'y a pas 10 cm<sup>2</sup> per-



Le projet de micro-maison de Lars Herbillon est encore virtuel, mais le jeune homme espère bien la construire lui-même assez rapidement, dès qu'il aura trouvé le financement nécessaire : entre 20 000 et 22 000 €. Ainsi qu'un hangar pour abriter les travaux, si possible près de Fréland où il demeure. Photo L'Alsace/Armelle Bohn

« dus », précise Lars Herbillon qui cible le minimum fonctionnel sans renoncer au confort.

## 10 litres d'eau pour la douche

Conçue pour deux personnes, cette Tiny house est aménagée sur une large remorque (voir le descriptif ci-dessous). La surface comprend une cuisine équipée, un espace détente avec canapé, une table amovible, des rangements « partout où c'est possible », une salle de bains et une mezzanine pour le couchage. Grâce à un système de réutilisation de l'eau en boucle, la douche fonctionne avec seulement 10 litres d'eau : « Il n'y a pas de limite au temps de douche, c'est chouette ! »

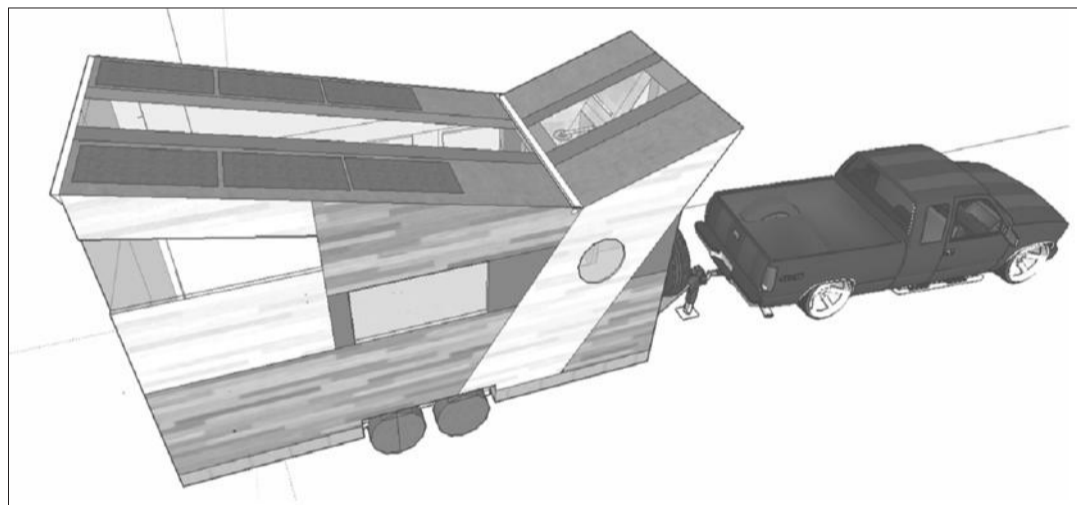
Le jeune homme a découvert un système de toilette sèche sans sciure (le poids aurait été un problème). L'électricité du chauffage est puisée à la production photo-

voltaïque de la maison (de petits panneaux sont fixés sur le toit, de part et d'autre d'une large ouverture vitrée sur toute la longueur, en verre incassable et traité contre le soleil, qui illumine l'intérieur).

La forme du toit, plus élevée au-dessus de la salle de bains, s'impose pour récupérer l'eau de pluie, injectée directement dans la salle de bains. « Et si c'est réalisable, j'aimerais une fenêtre d'angle... »

## Petite maison, grand concept

L'objectif n'étant pas de rester un doux rêveur, Lars Herbillon entend bien construire sa maison. C'est



La « Tiny house » de Lars Herbillon a connu plusieurs formes avant celle-ci - sans doute définitive -, bien plus classiques. L'apparence correspond aux fonctions intérieures et à son fonctionnement écologique (récupération d'eau, énergie...). DR

d'ailleurs en cherchant des financements qu'il a découvert le concours du Crédit Mutuel, première étape de sa démarche auprès de mécènes privés, de sponsors, de fondations et de collectivités publiques, avant de passer au financement participatif si besoin.

Pas question de commencer la construction avant d'avoir obtenu le financement suffisant, assure le jeune homme, prudent. Qui cherche un hangar près de Fréland, où il vit, pour le chantier, et sera aidé par son père et par le menuisier de Lapoutroie, Hubert Defrasne. « Construire une maison en bois, ça me plaît bien », sourit-il, attiré depuis l'âge de 9 ans par le travail du bois, dont il fait des sculptures et des meubles.

Ensuite ? « Je veux y vivre, j'en ferai mon logement étudiant. Je veux aussi sensibiliser à ce type d'habitat en France en participant à des manifestations. Ce n'est pas seulement une habitation : c'est un concept. L'idée est de montrer qu'on peut vivre autrement. » S'il avoue ne pas vraiment savoir ce qu'il fera après son bac, Lars Herbillon finalise son projet sans s'inquiéter : il attend la décision du jury national des jeunes qui osent. « Si l'on n'a pas confiance en soi, on ne fait rien. »

**SOUTENIR** Lars Herbillon au 07.81.29.89.50 ou lars.herbillon@gmail.com ou www.facebook.com/LaTinyHouse/

## En chiffres

La micro-maison écologique, en quelques chiffres.

- Longueur : 6,50 m.
- Largeur : 2,55 m.
- Hauteur : 4,10 m.
- Poids : 3,5 t (essieu de remorque compris).
- Surface intérieure : environ 20 m<sup>2</sup> (y compris la mezzanine).
- Bardage bois en red cedar, léger et résistant (370 kg/m<sup>3</sup>) et en pin douglas, isolation en laine de bois.
- Coût prévisionnel : environ 22 000 € (dont 6 000 € pour la remorque et 4 000 € pour l'autonomie énergétique).

## MUSÉE HANSI

# Déplaisantes et coûteuses péripéties

Annick Woehl

Lors de l'inauguration du musée Hansi le 29 janvier dernier, le maire de Colmar avait confié avoir dû louvoyer pour permettre l'événement, la commission de sécurité n'ayant pas donné son autorisation. Il avait pris un arrêté d'ouverture provisoire avec obligation pour le musée-boutique de déposer des documents avant le 11 février.

Les documents ont été déposés lundi dernier, mais les difficultés ne s'arrêtent pas là pour autant. Le rapport du bureau d'études fixe des travaux à faire pour être parfaitement aux normes. L'effet coupe-feu doit être amélioré à deux endroits : le plafond en plaque de plâtre d'un bureau et surtout une partie de la toiture qui peut résister actuellement quarante minutes à un incendie venant du voisinage et qui doit le pouvoir une heure...

Le problème est connu depuis l'ouverture de l'établissement fin novembre. C'est à cause de cela

que la commission de sécurité avait émis des réserves à l'ouverture du site. Mais là, le musée sait exactement ce qu'on lui demande et il va falloir obtempérer. Même si cela va coûter 30 000 ou 40 000 €. À la charge de qui ? Du propriétaire ? De l'exploitant ?...

## « Personne ne sera équipé comme nous ! »

Steve Risch, l'initiateur de la boutique-musée, est plus qu'amer... « C'est fou ! On n'a rien touché à ces endroits, c'était comme ça avant, y compris quand c'était la librairie Chapitre... C'est parce qu'on a fait des travaux par ailleurs qu'on nous demande ça. C'est vraiment fou, mais on va le faire pour être en conformité totale. Rue des Têtes, personne ne sera équipé comme nous ! » Il explique que les interventions demandées concernent le cas où le feu viendrait du voisinage. « De notre côté, on a tout fait. Si le feu part de chez nous, il n'y a aucun problème pour les visiteurs, je suis coupe-feu deux

heures ; du temps de Chapitre, c'était trente minutes... ».

Très dépité, l'entrepreneur s'en prend aux réglementations et normes qu'il trouve décourageantes : « En France, on ne facilite pas le travail des entrepreneurs. J'avais d'autres projets, je les ai mis en stand-by. » L'évocation de « la belle aventure » de la boutique-musée Hansi qu'il chantait il y a quinze jours ne suffit plus : « Ce n'est pas demain que je réitérerai l'expérience. »

Reste à savoir ce que va faire la mairie. Va-t-elle prolonger l'arrêté provisoire d'autorisation d'ouverture ? Le site devra-t-il fermer jusqu'à être totalement dans les clous ? Steve Risch a remis à la Ville les devis et délais ; il pense que les travaux pourraient être réalisés la première quinzaine de mars. En tout cas, le chantier peut se faire de l'extérieur et donc ne nécessite pas techniquement une fermeture. Après, il faudra encore passer par une nouvelle visite de la commission de sécurité...



Le musée Hansi le jour de l'inauguration, le 29 janvier dernier, avec un arrêté d'ouverture provisoire... Il doit aujourd'hui améliorer le niveau coupe-feu, de coûteux travaux qui agacent le responsable Steve Risch.

Photo L'Alsace/Christelle Didierjean